



Information de Garantie

La garantie de Green Belting/Greenbelt ne couvre pas la défaillance d'un produit imputable à une utilisation impropre (on trouve les spécifications d'utilisation des produits dans le catalogue Green Belting/Greenbelt).

Green Belting/Greenbelt remplacera tout produit/service qui s'avérerait être défectueux du fait d'un vice de fabrication. Le produit de remplacement ou le crédit sera envoyé dès réception du produit défectueux et vérification de la défektivité.

Pour toute défaillance d'un produit/service qui ne peut être imputée à Green Belting/Greenbelt, le client sera seul responsable du paiement de la réparation et de tout service additionnel, et des frais de fret.

Les produits à adhésion par pression donnent lieu à une garantie limitée, car la longévité en stock de ces produits dépend des conditions d'entreposage. Green Belting/Greenbelt refuse le retour des produits adhésifs PSA au delà de trois mois après la date d'expédition par Green Belting/Greenbelt.

Green Belting/Greenbelt se spécialise dans la fourniture à ses clients de produits personnalisés, et par conséquent la reprise en stock n'est pas une pratique normale. Toute renvoi éventuel de marchandises est assujéti à l'approbation préalable avant l'envoi du président ou de son délégué, et donne lieu à la facturation des frais de préparation et de fret, et de 25% du montant de la facture initiale.

Note : Un N° d'autorisation doit être obtenu avant tout retour de marchandise, et les colis doivent être clairement identifiés; sinon, la livraison sera refusée. Les marchandises concernées doivent être retournées moins de 30 jours après l'émission du N° d'autorisation du client.

“We Earn Your Business”